



La retraite à l'italienne

L'IDÉE vient d'Italie et séduit les mères françaises qui s'estiment lésées dans le calcul de leur retraite. En 2001, Federica Gasparini, vice-présidente du Mouvement mondial des mères (MMM), a créé un fonds de pension dédié aux mères de famille. Son principe ? Transformer les points de fidélité qu'elles accumulent en faisant leurs courses en argent versé sur un compte retraite. De quoi garantir des revenus plus conséquents aux mamans qui sacrifient une partie de leur carrière pour élever leur enfant et touchent donc

une retraite amputée. En contrepartie, pour les quelque 700 distributeurs italiens à avoir adopté ce principe, c'est une manière de fidéliser leur clientèle.

« Il s'agit de donner de la valeur au travail des 13 millions de mères françaises de moins de 65 ans. 57 % des femmes partent à la retraite avec une carrière incomplète contre 16 % des hommes et touchent une retraite mensuelle moyenne inférieure de 613 euros », selon Marie-Laure des Brosses, de MMM France, qui présentait hier le projet

d'adaptation de ce concept dans l'Hexagone. « Nous sommes en discussion avancée avec deux grands acteurs français de la finance et de l'assurance qui seront chargés de gérer le fonds et de le distribuer, assure-t-elle. Plusieurs acteurs de la grande distribution sont d'ores et déjà tentés car les cartes de fidélité existent sous d'autres formes mais sont mal ou très peu utilisées. » Ce compte retraite, ouvert selon la législation sur le Perp, donnerait accès à la déduction fiscale des sommes versées.

AGNÈS LECLAIR